Juillet 2014

Bulletin d'information pour le retour des Poissons Migrateurs dans le bassin Rhône-Méditerrannée et Corse

> Editorial



Notre association a été créée en 1993 sous l'impulsion du Conseil Supérieur de la Pêche et du Ministère de l'Environnement puis prise en charge par le monde associatif de la pêche afin de répondre au besoin de protection, de gestion et de restauration des poissons migrateurs amphihalins.

MRM a ainsi rempli jusqu'à aujourd'hui ses missions de connaissance, d'expertise, de communication et de sensibilisation pour assurer à ces espèces migratrices la libre circulation nécessaire pour accomplir leur cycle de vie et garantir par leur présence le bon état écologique et piscicole de nos fleuves et nos rivières.

Dans le contexte de morosité générale, de difficultés budgétaires et économiques de notre pays, force est de constater le désengagement des pouvoirs publics et des collectivités territoriales à l'égard de notre association et donc au détriment de nos objectifs de restauration des espèces migratrices amphihalines, pourtant reconnues d'intérêt général comme l'a réaffirmé la loi.

Les associations migrateurs ont démontré leur capacité d'initiative, leur liberté d'entreprendre et de penser, dans l'intérêt toujours de ces espèces migratrices ; leur action n'a jamais été remise en cause et est même reconnue, comme en témoignent les réflexions conduites au niveau national pour trouver le cadre financier qui permettra de pérenniser cette action.

Je remercie tous ceux, politiques et financiers, qui nous soutiennent dans nos démarches.

Je souhaite que tous ceux qui, pour des raisons que l'on peut comprendre, ont cru devoir nous abandonner réexaminent leurs positions pour se réapproprier les enjeux, qui sont ceux de leurs objectifs et compétences, parfois réglementaires, et pour nous accompagner à nouveau.

Je souhaite enfin que l'ensemble des acteurs du monde de la pêche et tous ceux qui ont compris notre démarche et notre engagement nous aident à convaincre les indécis pour poursuivre nos missions dans l'intérêt de ces populations qui aujourd'hui, dans beaucoup de cas, sont en déclin mais continuent néanmoins de revêtir un enjeu exceptionnel en termes de biodiversité, de cadre de vie et d'attractivité des territoires.

Nous restons confiants, nous croyons au bons sens de l'Homme.

Nous saurons rebondir dans la difficulté ; nous l'avons déjà prouvé !

Avec votre aide, nous franchirons les obstacles qui se dressent sur notre chemin.

Jean-Claude MONNET Président de l'Association MRM



> La pérennité des actions migrateurs :

une préoccupation nationale

La stratégie nationale de gestion des poissons migrateurs amphihalins, validée fin 2010, a réaffirmé la nécessité d'agir en faveur de ces espèces et ainsi rappelé non seulement la nécessaire action des services de l'Etat et de ses établissements publics, mais également la précieuse mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés, au premier rang desquels figurent les associations migrateurs comme MRM.

Si les actions en faveur des poissons migrateurs présentent un caractère d'intérêt général et si le recours à des financements publics n'est donc pas remis en question, les inquiétudes restent nombreuses, comme en témoignent celles rencontrées en 2013 par MRM; elles ne constituent toutefois pas un cas isolé...si bien qu'une réflexion a été lancée au niveau national par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie.

Une première réunion le 2 octobre 2013 a permis d'en préciser les objectifs et d'aboutir début mars 2014 à une note rappelant le cadre français et européen du financement des associations intervenant sur les poissons migrateurs, définissant par ailleurs ce qui relève de l'état et de l'initiative du monde associatif et les éventuelles conséquences sur l'élaboration des PLAGEPOMI et précisant enfin les règles à respecter pour l'attribution de subventions.

Cette note de cadrage a été discutée et amendée lors de la toute dernière réunion du 20 mai au Ministère, à laquelle participaient notamment MRM, MIGADO et la Fédération Nationale de la Pêche en France.

Des questions restent sans réponse : délais d'instruction et de paiement des subventions européennes, mise en concurrence de l'expertise unique des associations migrateurs, implication des collectivités locales...

Globalement on ne peut toutefois que se féliciter de l'accompagnement de l'Etat sur ces problématiques, qui affirme en effet le rôle majeur des associations sur la question des migrateurs, rôle qu'il souhaite par ailleurs continuer à les voir jouer.

> 2014 : une année propice à la migration

Dans le cadre du suivi des populations d'aloses sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse, l'Association MRM renouvelle en 2014 le suivi de la reproduction et de la pêcherie.



Après trois années où les conditions hydroclimatiques ont été particulièrement difficiles et les résultats médiocres, l'année 2014 se présente sous de meilleurs auspices. Ainsi, grâce a des conditions plus favorables, les pêcheurs ont eu le plaisir de voir les aloses remonter en nombre sur l'axe rhodanien avec des effectifs que l'on sait déjà importants jusqu'au 4^{ème} étage de Donzère-Mondragon. Les aloses ont ainsi colonisé l'ensemble du bassin même si le barrage de Sauveterre reste un point de blocage très important dans la remontée génésique des aloses.

Les premiers résultats du suivi des frayères sont eux plus disparates. Même si l'on observe des reproductions sur l'ensemble des sites de suivi (excepté le Gardon), les affluents semblent assez peu coloniés cette année, les aloses préférant coloniser l'amont du bassin rhodanien.



migrateur

Recrutement exceptionnel à la passe-piège du Vaccarès



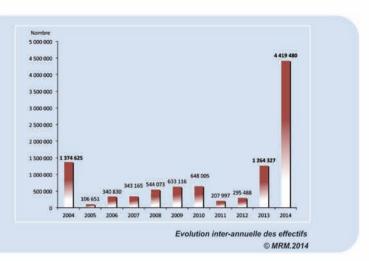
La passe-piège installée en 2004 au niveau du grau de la Fourcade (commune des Saintes-Maries-de-la-Mer), principal accès à la lagune du Vaccarès, permet d'avoir un indicateur du recrutement en civelles sur la façade méditerranéenne française. Son suivi, réalisé par MRM, fournit des informations précieuses qui alimenteront le « tableau de bord Anquille » du bassin Rhône-Méditerranée et plus largement le réseau de surveillance européen de cette espèce (conformément au règlement européen n°1100/2007).

La campagne de suivi 2013-2014 a débuté le 16 octobre 2013 et s'est terminée le 29 avril 2014. Durant cette période, aucune interruption du fonctionnement de la passe n'a eu lieu et près de 1 250 kilos de civelles ont été capturées et relâchées dans le Vaccarès, soit environs 4 420 000 individus. Les premières captures significatives ont été réalisées à partir du 20 décembre (23 kilos) et sont restées élevées jusqu'au début du mois d'avril (22 kilos le 1er avril). Le pic de capture a été enregistré pendant les mois de janvier et de février où plus de 450 kilos de civelles ont été capturés durant chacun de ces deux mois.

Cette campagne exceptionnelle 2013-2014 se situe donc très largement au dessus du record enregistré en 2004 qui comptabilisait 1 375 000 individus et confirme ainsi les bons résultats obtenus en 2013 (1 265 000 civelles : 2nde meilleure année). Les résultats des suivis du recrutement en civelles de ces dernières années sont donc en progression régulière et très encourageants.

Ce bon recrutement s'explique en partie par la présence de conditions météorologiques favorables, à savoir une température de l'eau comprise entre 7 et 15°C et une hydrologie soutenue qui crée un appel en mer.

Cependant, outre la présence de conditions optimales, les bons résultats sont indéniablement liés à un stock important de civelles en mer, signes prometteurs pour la conservation de cette espèce.



> Safaris aloses :) 2 aloses à Rochemaure

© MRM. 2014



En 2014, l'Association avait inscrit deux rendez-vous aloses à son calendrier : Vallabrègues et Rochemaure.

Pour la première fois depuis plusieurs années, toutes les manifestations ont pu être réalisées sans annulation ni report.

Le samedi 12 avril 2014, 27 pêcheurs étaient au rendez-vous du Safari aloses organisé en aval de l'usine-écluse de Vallabrègues.

Après 2h30 de pêche seulement 3 aloses sont venues rejoindre l'ambiance festive de cette iournée permettant ainsi à trois de nos participants de repartir les bras chargés de cadeaux.

Félicitations à :

1er prix et plus grosse prise : René CAPDEGELLE (Les Angles) - 1 alose (930 g), trophées MRM et

2^{ème} prix : Raymond SANCHEZ (Comps) -1 alose (820 g), trophée MRM

3^{ème}: Roland SAVOIE (Villeneuve les Avignon) -1 alose (660 g), trophée MRM

fait l'honneur de leur présence.

Le Safari Aloses du samedi 7 juin 2014 à Rochemaure a rassemblé 14 pêcheurs. Toutes les conditions étaient réunies pour cette pêche sportive des aloses. Après quelques touches timides percues par les compétiteurs, M. BERENGER (Saint Just d'Ardèche) ouvre finalement la compétition avec un petit mâle de 780 g qui sera immédiatement remis à

Après presque 2 heures de pêche, M. DELUBAC (Violès) sort à son tour une alose de 1 kg 150. D'autres tapes ont révélé la présence de quelques aloses...mais aucune autre prise n'a été effectuée.

Les chanceux ont été récompensés.

MRM

Un dépliant 4 volets présentant l'Association, ses missions et ses compétences.

L'Association MRM remercie l'ensemble des partenaires

ayant participé à l'organisation de ces concours.

Gagnants Vallabrèques © Association MRM, 2014

Au terme de chaque épreuve, les jeunes et les dames ont recu un cadeau d'encouragement pour nous avoir

> Découvrez

nos nouvelles plaquettes

Diffuser les connaissances, valoriser les actions et l'Association MRM tels sont les objectifs de nos nouveaux documents :

Une nouvelle plaquette de 8 pages présentant les grandes actions réalisées au cours de l'année. Ce document est l'occasion de mieux comprendre les actions entreprises pour suivre les poissons grands

migrateurs (anguilles, aloses, lamproies). L'année 2013 a-t-elle été favorable à la migration et la reproduction des aloses sur notre bassin? Les civelles ont-elles colonisé nos côtes en quantité ? Où en sont les populations de lamproies en Méditerranée ?

Autant de questions auxquelles notre équipe tente d'apporter des réponses et que nous voulons vous faire partager dans cette nouvelle plaquette retracant les événements et principaux résultats de la saison passée.

Retrouvez ces documents et l'ensemble de la documentation MRM sur : http://www.migrateursrhonemediterranee.org/sensibilisation/documentation

> Pérenniser l'action en faveur des poissons migrateurs : un enjeu patrimonial et environnemental sur le bassin Rhône-Méditerranée

Xavier EUDES, Directeur des Interventions et des Actions de Bassin Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée Corse



Préserver et restaurer les populations de migrateurs : une priorité croissante sur le bassin ...

Les migrateurs, emblématiques du bassin, sont aussi des témoins du fonctionnement de nos cours d'eau. Certains d'entre eux (anguilles) sont en voie de disparition.

Ils font l'objet d'un plan national qui se décline sur le bassin avec le PLAGEPOMI et le SDAGE Rhône-Méditerranée. La gageure : reconquérir les axes de vie des grands migrateurs amphihalins.

Des objectifs de résultats : permettre aux grands migrateurs de remonter le Rhône jusqu'à la confluence avec la Drôme et de reconquérir les affluents.

... et des investissements importants pour ouvrir le bassin aux migrateurs

Pour atteindre cet objectif, plus de 31 M€ de travaux ont été conduits sur le seul axe Rhône (delta et confluences inclus) entre 2007-2013.

Avec plus de 15 M€ d'aides de l'agence, des ouvrages structurants ont pu être équipés ou sont en travaux. Ainsi, des chantiers d'ampleur sont mis en œuvre sur l'axe Rhône, comme à Sauveterre, Rochemaure, le Pouzin, ... et à venir sur Vallabrègues et Donzère. De la même manière, des travaux sont mis en œuvre aux confluences et sur les affluents comme sur les Gardons, l'Ardèche, l'Orb, la Durance, l'Ouvèze, l'Aude, le Var, etc.

La contribution de MRM est essentielle pour orienter les investissements

Au total, il faudra 40 M€ d'investissements pour ouvrir l'accès à la Drôme.

Ces investissements s'inscrivent dans une stratégie d'action globale, le PLAGEPOMI, et un souci d'efficacité des financements publics. L'action de MRM en matière d'acquisition de connaissances, de coordination et d'évaluation des actions est essentielle pour les gestionnaires pour orienter leur action mais aussi pour s'assurer de l'efficacité et de la bonne utilisation des fonds publics qui financent ces programmes conséquents.

Après 10 ans de travail collectif et des résultats très positifs, des inquiétudes sur la pérennité du

Pour atteindre les objectifs de résultats de la politique de l'eau aux échelles européenne, nationale et de bassin sur les poissons migrateurs amphihalins, il est nécessaire de pérenniser un programme d'actions global et partenarial. C'est l'objectif de l'accord cadre 2013-2018 entre l'Agence de l'eau, la DREAL de Bassin et MRM et un enjeu majeur du Plan Rhône.

Aujourd'hui dans un contexte d'évolution des politiques publiques et de réduction budgétaire, il est essentiel de réaffirmer l'ambition de ce programme d'actions. Disposer d'une vision globale sur l'axe Rhône et les fleuves côtiers, assurer la cohérence des actions et décloisonner les fleuves de notre bassin pour garantir le bon fonctionnement des écosystèmes dans la perspective, maintenant certaine, du changement climatique ne sont plus des options, mais une nécessité.

Ce n'est qu'ensemble, avec tous les partenaires, que nous pourrons aller au bout du projet : ouvrir le bassin aux migrateurs.

>) Brèves

Rencontres Migrateurs de Loire

5 et 6 novembre 2014 à Poitiers Réservez la date !

L'édition 2014 des Rencontres Migrateurs de Loire, organisées par l'Association LOGRAMI (Loire Grands Migrateurs) se tiendra les 5 et 6 novembre prochains aux Salons de Blossac à Poitiers, et portera sur le thème "Les habitats des poissons migrateurs".

LOGRAMI

Ces deux journées permettront d'échanger sur la définition et la situation des habitats écologiques des poissons migrateurs, tout au long de leur cycle de vie.

Plus d'information : www.logrami.fr

Passe à poissons de Sauveterre

Les travaux ont débuté!

La passe à poissons de Sauveterre est construite dans le cadre du Plan Rhône. Elle facilitera la recolonisation du fleuve et de ses affluents par les poissons migrateurs... Ce projet est né d'une stratégie de concertation entre l'ONEMA, la DREAL, l'Agence de l'Eau porteuse du volet Qualité des Eaux, Ressource et Biodiversité du Plan Rhône, l'association Migrateurs Rhône-Méditerranée, les Régions PACA, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes, et la CNR.

L'aménagement hydroélectrique d'Avignon (2^{ème} depuis la mer), comporte 3 bras. Actuellement, les poissons ne peuvent passer que par l'écluse de navigation située sur le bras de Villeneuve. La création d'une passe à poissons au barrage de Sauveterre permettra d'ouvrir le passage par le bras d'Avignon où près de la moitié des aloses s'engage sans pouvoir franchir ce barrage et ainsi de permettre l'accès aux principales frayères du bassin en amont.

Ce projet est unique car il est le seul prévu sur le cours principal du Rhône pour un débit moyen de 800 m³/s.

Le "petit migrateur" est publié par :



ZI Nord Rue André Chamson 13200 ARLES tél.: 04 90 93 39 32

fax: 04 90 93 33 19

http://www.migrateursrhonemediterranee.org/

Directeur de la publication : Jean-Claude MONNET Responsable de la publication : Isabelle LEBEL Conception et réalisation : Géraldine VERDOT

Création : MONTILLET & PARTNERS

Impression : Arles Imprim - Imprimé sur papier recyclé

ISSN 2104-1830. Dépot légal : A parution











> Rochemaure : PCH et passe à poissons

bientôt opérationnelles

La politique environnementale menée sur le Rhône au travers du Plan Rhône et de l'application au plus tard en 2014 de la Loi sur l'Eau et des Milieux Aquatiques (LEMA) sur l'ensemble des aménagements du Rhône, entraine une perte de productible d'énergie renouvelable sur la concession du Rhône de l'ordre de 2,5 % par rapport au productible initial. Dans le cadre de ses Missions d'Intérêt Général, la CNR s'est donné comme règle générale de limiter cette perte en réalisant de petites centrales hydroélectriques (PCH), ce qui permet de valoriser l'énergie renouvelable des augmentations des débits réservés et permettra de produire de l'électricité pour l'équivalent de 22 000 personnes.

Des études menées dans le contexte de la restauration hydraulique et écologique du vieux Rhône de Montélimar et une démarche globale de concertation de 2003 à 2005 ont permis de fixer à 75 m³/s tout au long de l'année le débit réservé souhaitable (égal

au 1/20ème du module du Rhône). Le débit réservé sera valorisé par la petite centrale de Rochemaure (5ème ouvrage depuis la mer à 180 km) comprenant un groupe de 6.5 MW. La production de 53 GWh compensera les 42.5 GWh de pertes à l'usine principale de Châteauneuf du Rhône liées à l'augmentation du débit réservé.



La construction de la PCH de Rochemaure (mise en service novembre 2014) s'accompagne d'ouvrages de franchissement des poissons, dans le sens amont – aval (dévalaison) et aval – amont (montaison).

Pour la **montaison**, une passe à bassins à double fente permettra de reprendre une chute de 10,60 m avec 50 bassins dans lesquels le débit variera de 1,5 à 2 m³/s. La rugosité en fond de passe permettra le passage des plus petits poissons.

Pour le contrôle de l'efficacité de la passe, la CNR a equipé la sortie de la passe avec un système vidéo. Ce dispositif de surveillance sera laissé une année avant d'être déplacé sur une autre passe à poissons. Les premiers suivis sur l'efficacité du système devraient débuter en octobre 2014.

Pour la **dévalaison**, une grille « fine » directement à l'amont du bloc usine, associée à un système de dévalaison, offre aux poissons un chemin préférentiel qui les guide jusqu'au canal de fuite de la PCH.



La fonction de cette grille de prise d'eau est double :

- protéger les organes de la turbine internes au conduit hydraulique contre les corps flottants ;
- présenter une barrière physique pour les poissons migrateurs (anguilles notamment) en période de dévalaison.











